

Adresse du conseil général du district de Bar-sur-Or-nain, épuré par Charles Delacroix, à la Convention nationale, lors de la séance du 1er brumaire an III (22 octobre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du conseil général du district de Bar-sur-Or-nain, épuré par Charles Delacroix, à la Convention nationale, lors de la séance du 1er brumaire an III (22 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. pp. 331-332;  
[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1995\\_num\\_99\\_1\\_17902\\_t1\\_0331\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17902_t1_0331_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 07/10/2019

piège, si ceux qui les proffèrent doivent vous être suspects.

Ne croyés pas à ces jongleries, s'il est vray que la triple aristocratie antique, nobiliaire et sacerdotale soit écrasée pour ne reparoitre jamais.

Ne croyés pas à ces cris astucieux, si ceux qui les jettent, ont exercé les fureurs du tyran, au gré de leurs passions, de leurs haines et de leurs intérêts particuliers.

Défiés vous de ce mot d'ordre, si ceux qui le donnent étoient les artisans et les suppôts de la terreur, de la stupeur qui avili, comprime et embrasse la masse de la nation.

Examinés, si leurs intelligences étoient pures et leurs entours étoient vertueux.

Si vous voyez que ce soit des hommes qui préchoient la vertu, qui la mettoient en spectacle dans une idole, qui sous cet ombre la persécutaient, l'égorgeoient.

Croyés que l'idole est un charlatan, ses préconiseurs des hommes de sang, qui n'aiment la vertu que dans les autres et pour trouver leur compte à se gorger de rapines et de crimes.

Défiez vous de ce mot de passe, si ceux qui le sortent sont des hommes qui se corporent, érigent en métier, en privilège exclusif, la première des vertus, l'amour de la patrie; montent sur des pavots, distribuent à leur gré les soupçons, les crimes et la mort, transforment le bon en méchant, font triompher le vice et palir le vertu, qui sont toujours prêts à crier à la perfidie, à la contre révolution, lorsque l'un d'eux est attaqué.

Croyés que là sont les intrigants qui avoient élevé un trône à la Robespierre, qui craignent qu'on les entrave et tentent d'éviter le châtiment.

Examinés si ceux qui crient nous sommes en contre révolution, ne tentent pas de la faire eux-mêmes.

Examinés si ce ne sont pas des hommes de sang, de rapines et de débauches, qui voudroient égarer l'esprit public, ébranler la loyauté, la fidélité nationale envers sa représentation. Ne sont-ils pas des aristocrates? les artisans de la terreur.

Ne préparent-ils pas des foudres contre la liberté, les impies qui ne veulent pas déposer les armes du dernier tyran.

Et nous aussi nous improuvons l'adresse de Dijon et toutes celles qui luy ressemblent.

Nous nous unissons au bon esprit de la Convention nationale qui représente parfaitement bien celui de tout vray français, nous en suivrons les principes et nous jurons de les mettre en action.

Nous sommes les hommes du 14 juillet et du 10 août, et nous jurons par ces jours fameux de renverser toute autorité qui ne sera pas légitime, qui ne sera pas reconnue par nos représentans.

Nous jurons de faire triompher la liberté et l'égalité, ou de nous ensevelir sous leurs ruines.

*Convention nationale, justice, sévérité, Révolution*, voilà notre cri de ralliement.

Restés à votre poste représentans fidèles, frappés les traitres, les fripons, les intrigants,

frappés mais ne tardez pas, frappés les dominateurs et ne laissés pas respirer un seul instant les tyrans à la Robespierre. Nous sommes là impénétrables comme des rocs.

*Les membres composant le conseil général de la commune de Charolles, suivent onze signatures.*

**g**

[*Le conseil général du district de Bar-sur-Orain, épuré par Charles Delacroix, à la Convention nationale, du 24 vendémiaire an III*] (33)

Liberté, Egalité, ou la Mort

Citoyens représentans,

C'est au milieu de nos concitoyens réunis dans la salle de la ci-devant société populaire de cette commune, pour éclairer la religion de votre collègue Delacroix, que ce représentant a lu l'adresse énergique de la Convention nationale au Peuple français.

Nous ne vous peindrons pas les transports de joie et de reconnaissance avec lesquels cette adresse a été accueillie. Nous vous observerons seulement qu'elle a frappé d'un dernier coup de massue les agitateurs, les êtres immoraux et les fonctionnaires infidèles, déjà cités par le cri de l'opinion publique au tribunal sévère de l'équitable Delacroix.

Le voilà donc posé ce phanal éclatant sur lequel se fixeront les regards du républicain pendant les orages de la Révolution!

Ils sont proclamés ces principes purs qui, en faisant tomber les réputations usurpées, verseront le baume de la consolation et de la confiance dans le coeur de l'homme probe, du véritable patriote, et porteront dans l'âme atroce des scélérats démasqués la crainte, l'ignominie et les poignards du remords vengeur.

C'est en vain que la malveillance, l'intrigue et la rage des petits tyrans détronés se sont agités dans la fange pour ramener le règne affreux de la terreur.

Forts de la puissance et des vertus du Peuple français, forts de votre union, vous avés arraché les voiles sanglans qui ont dérobé trop longtemps à nos yeux attristés les statues profanées de la Liberté, de l'Egalité et de la justice. Par vos heureux efforts ces divinités des français leur apparaissent aujourd'hui dans toute leur gloire. Ainsi l'astre bienfaisant du jour sort plus éclatant encore des sombres nuages dont l'inclémence des vents avait couvert son disque obscurci.

Législateurs! vous marchés à grands pas vers l'affermissement de la République. Pour-suivés votre généreuse carrière. Si des insectes

venimeux bourdonnent autour de vous, parlés, et un souffle du Peuple les fera disparaître.

Recevez le serment que nous faisons de ne jamais dévier du sentier révolutionnaire que vous avés tracé et de regarder toujours la Convention nationale comme le point de ralliement des véritables amis de la Patrie.

Vive la République! Vive la Convention nationale!

CHAMPION, *vice-président*,  
VACHE, *agent national*  
et sept autres signatures.

*h*

[*Les autorités constituées et la société populaire de la commune de Tence, département de la Haute-Loire, à la Convention nationale, du 3 fructidor an II*] (34)

Liberté, Egalité, Fraternité ou la Mort

Citoyens représentants,

Une triple tyrannie était sur le point de replonger la France dans l'esclavage, un seul homme par des qualités feintes et simulées, en forgeait les fers, un seul homme, quelle audace, quelle présomption! on est saisi d'indignation et d'horreur : un seul homme, il s'exténuait donc plus, cet être méprisable, que vingt cinq millions d'hommes libres, cependant le moment était déjà arrivé, le mot d'ordre se faisait déjà entendre, quelques instants encore d'aveuglement, et la portion du peuple la plus chérie n'était plus, et la Convention était égorgée et il ne restait à la France que l'espoir de pleurer des malheurs qu'elle croyait pour jamais anéantis : mais une sage prévoyance a déjoué le complot fatal, il s'est trouvé des personnes qui connaissant l'obligation que leur imposait le nom de citoyen, n'ont point voulu obéir. Quelle bonne jouissance de se représenter les dangers de l'orage quand on a eu le bonheur de l'éviter.

C'est à vos soins, vos veilles et votre zèle infatigable, braves représentants, que nous en sommes redevables : c'est au courage de ces intrépides parisiens, qui vous ont si bien secondé, vous avés démasqué l'insidieux sinon (?); il ne parlait le fourbe que de justice, et il n'était rien moins qu'injuste; il parlait sans cesse de liberté et d'égalité, et il n'était rien moins que tyran, il reconnaissait l'existence de l'Être suprême, l'immortalité de l'âme, il se conduisait comme si l'un et l'autre eussent été des chimères; comme si l'Être suprême dût approuver l'attentat de ravir la liberté à un grand peuple; parce qu'il était ourdi dans les ténèbres.

Enfin Robespierre n'est plus ni ses complices. En est-il de même de la prévention, elle a failli à nous perdre, que la méfiance soit à l'ordre du jour : souvent un homme n'a que trop de talent

pour rendre ses semblables malheureux; n'accordons rien à un individu, pas même à deux, que tout se rapporte à la Convention, que tout soit pour elle; amour, hommage et idolâtrie, et qui plus qu'elle le mérite, elle a détruit d'abord dans la personne de Louis Seize le règne des tyrans, elle a détruit n'aguères, les fédéralistes trompeurs, et tout réssantement des hommes méchants, qui voulaient encor la tyrannie; d'un autre côté nos ennemis extérieurs, sont surpris de la rapidité de nos succès et de nos victoires.

Qu'un cri général se fasse donc entendre, de vive la convention, vive la montagne, qu'elle demeure à son poste, qu'elle s'en rende toujours plus digne, qu'elle y reste jusqu'à ce que la France soit ce grand livre si accompli, et si frappant, où tout mortel puisse lire; c'est la convention qui a fait triompher la République française, de tous les traîtres et de tous les tyrans qui voulaient l'asservir : quant à nous nous jurons de vivre libres ou de mourir, de poursuivre ceux qui voudraient s'opposer à vos sages décrets.

Vive la convention, vive la montagne.

CHAMPAUHAC, *maire*,  
RAVEL, *secrétaire*  
et neuf signatures.

*Suivent les signatures des membres de la justice de paix, du comité de surveillance et de la société populaire sur une page.*

**7**

**Le citoyen Nicolas Bertaut, de la Côte-d'Or, blessé dans la plaine de Verdun, expose qu'on n'a pas statué sur sa première pétition.**

**Renvoyé au comité des Secours, pour faire le rapport demain (35).**

**8**

**Le citoyen Thomas Carabeux expose qu'il a été blessé au siège du Quesnoy.**

**Renvoyé au comité des Secours, pour en faire le rapport dans trois jours (36).**

**9**

*a*

**Les citoyens Gauthier et Lamonce présentent une estampe qui figure le dévouement à la patrie (37).**

(35) P.-V., XLVIII, 3.

(36) P.-V., XLVIII, 3. C 322, pl. 1363, p. 12.

(37) P.-V., XLVIII, 3.

(34) C 323, pl. 1384, p. 9. Reçu le 30 vendémiaire. *Bull.*, 5 brum. (suppl.).